

# LA FEUILLE D'ÉRABLE

Edition Hebdomadaire du Courrier de Montreal.

L. D. DUVERNAY, Editeur-Propriétaire.

Abonnement : 81.00 par Année.

MONTREAL,

SAMEDI 21 JANVIER 1882.

2 Centins le Numéro

## MONTREAL ET SES ENVIRONS.

Grâce à sa position naturelle, à son ancienneté et à l'esprit d'entreprise de ses habitants, Montréal est encore aujourd'hui et devra être à l'avenir le centre commercial le plus important de la confédération canadienne.

Si la colonisation des vastes plaines du Nord Ouest doit amener la création de grandes villes pouvant rivaliser avec la nôtre, nous devons nous en réjouir. Sans doute nous tenons à conserver notre prépondérance commerciale, mais nous ne voulons pas que notre supériorité soit basée sur le manque de progrès des autres villes.

Nous devons souhaiter que nos villes sœurs progressent le plus rapidement possible et faire en sorte de rester à la tête du commerce et de l'industrie, en ne négligeant aucun moyen d'exploiter les ressources que nous possédons.

La colonisation de l'immense territoire contenu dans la vallée des Laurentides devra apporter un appoint considérable à la grandeur future de notre ville, et il importe que nous fassions tous nos efforts pour assurer la réalisation de ce vaste projet.

Mais si les grandes entreprises qui intéressent tout le pays réclament notre attention, nous ne devons pas non plus perdre de vue ce qui touche plus particulièrement aux intérêts de notre ville et de ses environs, surtout lorsque ces intérêts ne sont pas en conflit avec les intérêts généraux du pays.

Si l'on tient compte des circonstances particulières qui ont accompagné le développement de notre industrie, nous avons lieu d'être satisfaits des progrès accomplis jusqu'à présent. Cependant, il n'y a pas à se dissimuler qu'il reste encore beaucoup à faire.

Nous avons aux portes mêmes de notre ville des sources de richesse encore à peu près inexploitées. Pour n'en citer que quelques-unes, il y a les nombreux et puissants pouvoirs d'eau de la rivière des Prairies et les magnifiques carrières de pierres de Sainte Geneviève et de l'Île Bizard.

La pierre des carrières de Sainte Geneviève est, d'après l'opinion de juges compétents, la meilleure que l'on puisse désirer pour la construction des édifices. Du reste cette pierre a déjà été utilisée pour les travaux d'élargissement des Canaux de Lachine et Carillon ainsi que pour la construction des écluses de Sainte Anne. On l'emploie encore actuellement aux travaux d'élargissement de ces canaux.

Jusqu'ici ces carrières n'ont pu être exploitées en grand, vu le manque de voies de communication, mais, comme elles couvrent une étendue de plusieurs milles carrés, si elles se trouvaient à proximité d'une voie ferrée, elles offriraient aux constructeurs de Montréal un centre d'alimentation plus rapproché, plus vaste et

meilleur que ceux dans lesquels ils s'approvisionnent actuellement.

Lors de la passation de l'acte autorisant la construction du chemin de fer Union-Jacques Cartier, ceux qui s'intéressent au progrès de Ste. Geneviève et de l'Île Bizard avaient espéré obtenir des promoteurs de l'entreprise que ce chemin de raccordement passerait à Ste. Geneviève. Des résolutions à cet effet furent adoptées à une assemblée des citoyens de ces deux paroisses, mais, pour une raison ou pour une autre, il a été décidé que le chemin passerait à travers l'intérieur de l'Île de Montréal, au lieu de longer le littoral de la rivière des Prairies.

Il n'y a pas bien longtemps encore, la compagnie du chemin de fer Canada et Atlantique publiait dans les journaux un avis annonçant qu'elle s'adresserait à la législature fédérale à sa prochaine session pour demander une extension des pouvoirs qui lui sont conférés par son acte constitutif, dans le but de prolonger son chemin jusqu'à Montréal en se reliant au chemin de fer du Nord.

On sait que cette voie ferrée est en partie construite, depuis Ottawa jusqu'au Côteau Landing. Le pont du Côteau, s'il est jamais construit, ne le sera certainement pas avant une dizaine d'années et, en attendant, il faut que cette ligne rivale du Grand Tronc ait un débouché pour son trafic. Le prolongement de cette voie ferrée passera probablement à proximité des magnifiques carrières dont nous avons parlé.

Avec le temps l'Île de Montréal sera entourée d'une ceinture complète de chemins de fer qui, tout en nous apportant le commerce du dehors, facilitera l'exploitation des ressources industrielles que nous possédons.

Notre population urbaine tend de plus en plus à s'éloigner du centre. Chez la classe aisée surtout, chacun veut établir sa résidence dans un endroit assez rapproché de la ville pour offrir tous les avantages de la campagne sans en avoir les inconvénients. En multipliant les voies de communications autour de Montréal, nous créerons une foule de petits centres où l'on verra s'élever de gracieuses villas servant de résidences privées à un grand nombre d'industriels, de marchands et d'hommes de profession ayant leurs bureaux d'affaires à Montréal.

Les facilités de transport auront aussi pour effet de favoriser la création de nouvelles industries et l'utilisation des magnifiques pouvoirs d'eau qui se trouvent à proximité de notre ville.

Nous espérons donc que le projet d'extension du chemin de fer Canada et Atlantique recevra l'appui de nos hommes publics.

Tout le monde est d'accord pour admettre que la construction des voies

ferrées est le meilleur moyen de développer les ressources d'un pays. La vérité de ce principe ne perd rien de sa valeur, s'il est appliqué moins en grand. C'est toujours augmenter la richesse d'une ville que d'y faire converger le plus grand nombre de chemins de fer possible, mais cela est surtout vrai lorsque, dans le voisinage de cette ville, il reste encore des richesses inexploitées en aussi grand nombre qu'aux environs de Montréal.

## LEGISLATION D'INTERET PRIVE.

Nous disions dernièrement que la prochaine session du parlement fédéral serait très laborieuse. Nous ajoutons qu'à part les mesures importantes qui seront soumises par le gouvernement, la législature devra occuper d'un nombre considérable de projets de loi d'intérêt privé. Jusqu'à présent on a reçu du bureau du greffier de la chambre des communes 97 demandes pour de nouveaux projets de loi, pour actes constitutifs ou pour amendements à des lois actuellement en vigueur. Voici comment se répartissent ces demandes :

Lois relatives aux chemins de fer.....	29
“ “ “ Assurances.....	23
“ “ “ Banques.....	6
“ “ “ Sociétés de prêt.....	6
“ “ “ Télégraphes océaniques	1
“ “ “ Autres télégraphes... 1	
“ “ “ Navigation océanique.	1
“ “ “ Cies. manufacturières.	2
“ “ “ Divorce.....	1
“ “ “ Cies. pour achat de terres.....	4
“ “ “ Ponts.....	11
“ “ “ Pilotes de Montréal et de Québec.....	1
“ “ “ Bureau de commerce..	1
“ “ “ Diocèse anglican de la Saskatchewan.....	1
“ “ “ Compagnies de lumières électriques.....	3
“ “ “ Compagnie de bois... 1	
“ “ “ Société de construction	1
“ “ “ Cie. de transport.....	1
“ “ “ Cies. pour l'amélioration des rivières... 1	
“ “ “ Cie. de navigation... 1	
“ “ “ Compagnie pour fondre le fer et l'acier.... 1	
Total.....	97

D'ici à l'ouverture de la session on s'attend à recevoir encore une quinzaine de demandes, ce qui fera plus du double des demandes reçues à l'ouverture de la dernière session. A ce compte le nombre de demandes pour *bills privés* sera plus considérable au commencement de la prochaine session qu'à aucune époque depuis la confédération.

A un banquet donné dans la ville de Rome, en l'honneur des vétérans, le maire a osé dire qu'il aimerait mieux voir la ville réduite en cendres que de la savoir soumise à la domination du pape.

## Conférence à Saint-Jérôme sur l'industrie du fer

(Du Nord)

M. Prévost a fait, le 2 du courant, une conférence très remarquable à Saint-Jérôme, sur la métallurgie du fer en Europe et en Canada.

Il a fait connaître clairement l'état où se trouvait cette industrie dans le pays, les causes de son insuccès et les moyens de la rendre prospère.

L'assemblée qui était nombreuse fut présidée par l'hon. de M. de Villemure. J. Boisseau, écrivain, avocat, fut prié d'agir comme secrétaire.

Après quelques remarques de M. le curé Labelle, M. Prévost commença son entretien qui intéressa vivement l'auditoire.

Il faut dire que M. Prévost est un métallurgiste distingué (il n'y a qu'à l'entendre pour s'en convaincre) dont la famille a toujours possédé, en Dordogne, de grandes usines qu'il a conduites lui-même avec succès.

Il a été honoré de la confiance de ses concitoyens, car, à 27 ans, il était député au conseil général de la Dordogne. Des revers de fortune qui furent la suite de la guerre prussienne le jetèrent heureusement sur les plages du Canada où l'industrie du fer encore à son enfance lui promettait une brillante carrière. C'est dans ce pays qu'il pouvait déployer des talents éminents, des études profondes et une expérience très étendue dans la métallurgie du fer.

Il fut déçu de ses espérances, car après de funestes expériences, personne n'était porté à dépenser de l'argent dans cette industrie et force lui fut faite d'attendre des jours meilleurs. Cependant il ne désespère pas d'attendre pas d'atteindre son but si les circonstances lui donnent la chance de réaliser ses projets.

Il parle en maître qui connaît parfaitement son sujet et il a raison de croire que cette industrie peut devenir des plus profitables au pays si nous abandonnons les procédés anciens pour adopter les méthodes nouvelles.

M. Prévost s'étendit longuement sur la Suède qui fabrique ses fers, en exporte une énorme quantité, met en opération des centaines de hauts-fourneaux. Le Canada, surtout la province de Québec, se trouve dans des conditions analogues à la Suède. Comme ce pays, nous avons du fer de la même qualité et du bois en abondance. Sous ce dernier rapport nous sommes mieux que ce pays qui n'a que du bois mou pour ses exploitations et encore que des branches et des bouts de branches pour les transformer en charbon.

Qu'on se rappelle que le charbon de bois est le combustible qui produit le meilleur fer à cause de sa pureté. En France, on avait, autrefois, la méthode catalane, ou franc-comtoise pour

réduire le fer. Cette méthode est coûteuse et ne peut lutter avec les hauts-fournaux. Aussi, ce procédé est-il disparu de l'Europe où on ne le trouve que dans certains lieux isolés, comme dans les Alpes et les Pyrénées. Avec le système catalan, cinq hommes font quatre fois moins d'ouvrage qu'avec les hauts fournaux sans parler de la consommation du charbon qui est énorme.

Pour produire une tonne de fer par le procédé catalan, il faut 450 minots de charbon tandis que d'après l'autre système, il n'est besoin que de 120 minots.

M. Prévost, dans ses usines, en Dordogne, réduisait une tonne de minerai en fonte avec une dépense de 1600 lbs de coke. Il a fait remarquer que les usines en Canada suivent toujours le système primitif de réduction et qu'il est impossible avec ces procédés dispendieux, de mettre le Canada sur le même pied que l'Angleterre pour le commerce des fers.

A la baie Saint-Paul, le minerai contenant jusqu'à 39/100 et même au delà d'acide titanique fut la cause de l'insuccès de cette usine. La réduction du fer à bas prix est une question de combustible et comme ceci rend le fer refractaire en proportion de sa qualité, il ne voudrait pas entreprendre une exploitation de fer qui contiendrait de cet élément au-delà de dix pour cent.

Quant au sable de Moisie, malgré sa qualité supérieure et pure de tout alliage, nous ne pouvons le réduire en fer qu'à un prix élevé, et le célèbre métallurgiste, M. Leplay a fait d'énormes dépenses, en Russie, sur ce *ti onate* de fer sans résultat avantageux pour le prix du commerce. Le fer en sable cherche toujours à diviser la chaleur au lieu de la concentrer. Il faut donc une grande dépense de combustible. A Shawinigan, où le fer contient 10/100 d'acide titanique, il aurait conduit cette usine sans douter du succès, si les propriétaires avaient fait le fourneau selon les règles de l'art et la forme particulière que demandent ces fers pour les réduire, mais le fourneau a été mal construit et il n'a pas voulu compromettre sa réputation parce qu'il était certain que ce fourneau ne pouvait fonctionner et que l'on ignorait, en outre, les fondants qu'il fallait employer pour la nature de ce fer.

Aussi, deux essais, à différentes intervalles, furent infructueux.

M. Prevost parla ensuite de différents fondants, des mélanges de divers fers, des analyses et des études spéciales de chaque mine de fer pour connaître parfaitement son minerai et le traiter avec avantage par le grillage, la forme des hauts-fournaux, la qualité, la quantité, et la proportion des fondants. Il s'étendit longuement sur la découverte de *puddler* la fonte au moyen des gaz qui s'échappent des fournaux et qui diminuent encore sensiblement le prix de la réduction du fer. Il conclut que, d'après son expérience et sa connaissance du pays qu'il a étudié soigneusement sous le rapport de la métallurgie du fer, il est convaincu que notre minerai de St-Jérôme, vu qu'il est pur de tout alliage, peut se fondre, d'après les nouveaux procédés, à un prix rémunérateur sur le marché. D'ailleurs, l'on trouvera dans l'hon. Chapleau et ses collègues les meilleures dispositions pour nous seconder, et avec l'aide des capitaux français et le secours de messire Labelle, qui pousse fortement le char du progrès, l'on peut être certain que d'un jour à l'autre la métal-

lurgie du fer, dans ce pays, sera conduite à bonne fin.

M. Boisseau prit la parole et remercia chaleureusement le savant conférencier de son intéressant entretien. Il espère que le pays saura apprécier ses profondes connaissances sur la fonte du fer et qu'il lui procurera les moyens, si ce n'est le gouvernement, d'utiliser des talents qui seraient si profitables à la nation qui possède si peu d'hommes capables dans cette industrie.

Il comprenait pourquoi notre fer venait des pays étrangers, tandis que cette matière première était si abondante au milieu de nous, et il ne craignait pas d'avancer que celui qui résoudrait en Canada, le problème difficile de la métallurgie du fer à bon marché, pourrait être appelé un unique bienfaiteur de la nation.

Après les remerciements d'usage au président et au secrétaire, l'assemblée se dispersa entièrement satisfaite de la soirée.

#### LE PRETRE ET SES ENNEMIS.

Nous lisons dans la *Semaine religieuse* de Tournai :

*Quels sont les ennemis du prêtre ?*

Il n'est pas un individu sur la terre, à quelque condition qu'il appartienne, qui compte autant d'ennemis que le prêtre. Soldat de l'Eglise, ministre de la loi immuable, gardien de la vérité, dispensateur des dons de Dieu, il a pour ennemis tous ceux qui ne veulent ni Dieu, ni loi, ni vérité. Les innombrables schismatiques qui repoussent l'autorité du Vicaire de Jésus-Christ, ennemis du prêtre ; ces mille sectes d'hérétiques échappés au bercail du bon Pasteur, ennemis du prêtre ; ces milliers d'incrédules que la foi inquiète et contrarie, ennemis du prêtre ; l'immense troupeau des sensualistes, effrayés par tout ce qui peut troubler leurs plaisirs et le culte idolâtrique qu'ils rendent au sens, ennemis du prêtre ; les malfaiteurs qui entendent sans cesse sortir de la bouche du prêtre la condamnation de leurs méfaits, ennemis du prêtre ; les romanciers, les chantres de la mollesse, bas et serviles adulateurs de toutes les passions, ennemis du prêtre ; les tyrans, ces fléaux de l'humanité, qui veulent opprimer sans remords, ennemis du prêtre ; les conspirateurs de tous genres, qui préparent dans l'ombre l'anarchie au moyen de laquelle ils pourront dérober le pouvoir, ennemis du prêtre ; les spoliateurs du bien d'autrui, de quelque titre qu'ils se couvrent, à quelque classe qu'ils appartiennent, ennemis du prêtre !

\* \*

*Quels sont les crimes du prêtre ?*

Il n'est guère de semaine où l'on n'apprenne quelque faute, quelque crime, commis par tel ou tel individu appartenant à une classe plus ou moins élevée de l'ordre social. Il y a des banquiers voleurs ; on a vu des notaires à Mazas, et des médecins sur l'échafaud. Le peuple, à ces spectacles, a plus de mépris que d'indignation. Il jette une clameur de haro sur les misérables, et c'est tout. Mais qu'un jour, un religieux, un prêtre, un frère, soient marqués du sceau de l'infamie : peu importe au peuple que cela arrive une fois tous les cinq ans, c'est-à-dire dans la proportion d'un à un mille ; alors la colère le prend, l'indignation le transporte. Méprisant et railleur pour les autres, pour les vulgaires criminels, il devient terri-

ble pour ceux-ci ; car ceux-ci ne sont pas seulement des hommes, ce sont des guides, et, en tombant, ils ont trahi.

Les autres, le peuple oublie leurs noms ; ceux-ci, il en conserve éternellement les noms dans sa mémoire, il les exécère à jamais ; car ceux-ci avaient un mandat et y ont failli ; car ceux-ci avaient le devoir de lui enseigner la vérité, et ils l'ont trompé.

Je sais que que je touche ici une question brûlante ; mais le feu purifie, j'irai jusqu'au bout. C'est ce même sentiment qui a fait que le peuple prend à peine garde aux scandales donnés, à centaines, par les instituteurs laïques. Que lui importe ! Ce sont des hommes comme tout le monde. Ils se conduisent mal ? Eh bien ! la chair est faible, voilà tout. Mais, en revanche, que tout à coup un journal parvienne à mettre la main sur un scandale commis par un instituteur revêtu de l'habit religieux, que ce journal révèle ce scandale ; il a beau être isolé, ce scandale, il a beau être la proportion de un à mille ; l'intelligence et la pitié de tout à l'heure font place à cette colère, à cette indignation que j'ai dites. Naïvement, les journalistes libéraux, qui provoquent ces sentiments violents, s'imaginent qu'ils tuent dans le cœur du peuple le respect de l'enseignement religieux : ils se trompent. C'est le contraire. Ils n'ont fait que fournir au peuple l'occasion de s'avouer inconsciemment, mais énergiquement religieux, puisqu'il s'étonne d'un coupable sur mille, tandis qu'il accepte sans le moindre étonnement vingt autres cas analogues d'hommes comme lui.

\* \*

*Comment juge-t-on le prêtre ?*

Quand les laïques n'arrivent pas à contenter tout le monde, que peuvent faire par le mauvais temps qui court les pauvres prêtres ? L'autre jour, à la gare de Bruxelles, j'en vis un qui descendait du train. Il portait à la main un sac de voyage que se disputaient trois jeunes voyous. — Merci, disait-il, merci. Les intéressants commissionnaires insistèrent ; mais l'ecclésiastique tenant toujours son sac, continua son chemin en répétant ; — Merci, mes amis, merci. Deux électeurs en blouse, et fumant la pipe, assistaient à cette petite scène, si fréquente dans les gares et aux abords du chemin de fer.

— Jules, dit le plus jeune à son camarade, vois donc ce curé qui traîne ses bagages. Dommage que ce sac ne soit pas une malle ; nous aurions le plaisir de le lui voir porter sur ses épaules ou sur sa tête. C'est ainsi que vous respectez votre robe et votre caractère, M. l'abbé ! Et cela, pour éviter de donner dix sous à un ouvrier sans travail, c'est de l'avarice. Et ces gens-là prêchent la charité, et prétendent aimer le peuple ! des blagues ! vois-tu, Jules.

— Tu as raison, Louis.

Le lendemain, un autre prêtre sortait de la même gare, précédé par un commissionnaire portant son sac de voyage. Les deux électeurs de la veille étaient-là.

— En voilà un propre à rien ! dit Louis. S'il ne faut pas être trop *fainéant* pour faire porter par un autre un sac qui ne pèse pas vingt livres ! Il y a plus d'*orgueil* que de *fainéantise*, va, dit Jules. — Il y a les deux. — Tu as raison, Louis.

#### NOUVELLES DIVERSES.

La compagnie du chemin de fer de Montréal et Sorol a l'intention de faire un embranchement de Sorol à St Ours.

L'inauguration formelle de la section du chemin de fer de Québec et du Lac St Jean, s'étendant jusqu'à St Raymond, a eu lieu samedi.

M. F. Falardeau, assistant-maitre de poste de la chambre des communes à Ottawa, est décédé, hier matin, à la Jeune Lorette. M. Falardeau comptait beaucoup d'amis, à Ottawa.

A la prochaine session du parlement fédéral, une compagnie de colonisation ayant pour but de favoriser au Nord-Ouest l'immigration des juifs russes persécutés demandera une charta la constituant légalement.

Des capitalistes de Boston viennent de former une compagnie pour exploiter les mines d'amiante qui se trouvent sur le parcours du chemin de fer du Nord.

Le capital de la nouvelle compagnie est de \$500,000.

M. M. G. McConnell, de Berthier (en haut) a expédié de Berthier cet automne plus de 15000 minots de pois et d'avoine par le chemin de fer Q. M. O. et O, et 100,000 minots à Montréal par bateau. On a expédié de Maskinongé aux Etats-Unis, pendant la saison actuelle 5,625 tonnes de foin, sans compter ce qui a été expédié de Louiseville et de Trois-Rivières.

Chacun se rappelle, dit l'*Evénement*, M. Wm Leggo, l'excellent graveur que Québec a possédé longtemps dans ses murs. M. Leggo est maintenant établi à New-York, et nous apprenons qu'il a vendu à une maison américaine, pour la bagatelle de \$100,000, une invention de son cru par laquelle on peut télégraphier, pourvu que ce soit sur un fil non interrompu, 250 mots à la minute.

Nous avons annoncé, dit le *Quotidien*, la formation d'une compagnie avec un capital de \$500,000, pour commencer l'exploitation des mines d'amiante. Aujourd'hui nous apprenons que déjà cette compagnie a acheté un lot considérable de terrains le long du chemin de fer Québec Central. On a ordonné, en Angleterre, la confection de machines qui coûteront \$20,000 et l'on fera construire en cette ville une fabrique et un quai.

Un certain nombre d'actions ont été prises au Canada, mais la majorité des actionnaires sont américains.

Un pénible accident est arrivé vendredi au Château-Richer. Un nommé Théodore Trépanier sortait du bois avec un voyage de bois de corde que l'on venait de bûcher lorsque d'une manière accidentelle sa voiture a versé et la charge qu'elle contenait est venue retomber sur le malheureux.

Deux de ses bûcherons le retrouvaient quelques instants après, mais ce n'était plus qu'un cadavre. La mort a dû être instantanée, d'après ce que l'on a pu constater. Le malheureux était fils de M. Joseph Trépanier, corroyeur au Château-Richer ; il était âgé de 21 ans.

Monseigneur l'Evêque de Montréal a nommé M. J. O. Rémillard, curé de St. Polycarpe, Vicaire Forain pour le vicariat No. 6, en remplacement du regretté Monsieur T. Brassard.

Le gouvernement d'Ottawa a reçu les tableaux qu'il avait envoyés à l'Exposition des Arts d'Halifax et les placera dans la chambre de la Cour Suprême. Ces tableaux et les autres que possèdent le gouvernement formeront le noyau d'une galerie nationale des arts.

Le bois qu'on a expédié [321,000,000 de pieds), l'année dernière, d'Ottawa et des endroits environnants, à la Grande Bretagne et aux Etats-Unis, est estimé à \$4,173,000. Le montant de pieds de bois que l'on coupera cette année s'élève à environ 400,000,000. Ce qui représente une valeur de \$1,644,500.

On a réorganisé, hier, la société d'immigration d'Ottawa. M. J. McCurrier en est le président. La société a encore en caisse une somme de \$1,200 et va demander au gouvernement d'Ontario de continuer son allocation annuelle de \$6 par tête, pour chaque employé de ferme qui se sera établi dans la vallée d'Ottawa. On demandera aussi au gouvernement fédéral d'aider la société d'immigration à conduire ses opérations.

D'après les statistiques du commerce des lainages aux Etats-Unis, dit le *Moniteur du Commerce*, entre les années 1860 et 1880, la proportion des femmes et des hommes dans le nombre des ouvriers des fabriques s'est augmentée, pour les femmes, de 16,519 en 1860 à 65,231, en 1880: le nombre des hommes employés dans ces fabriques a augmenté bien plus rapidement que celui des femmes.

On mande d'Ottawa que la question du chemin de fer de la Jonction de Pontiac excite beaucoup d'intérêt. La compagnie du Pacifique veut, paraît-il, malgré la charte, s'assurer le contrôle de toute la ligne, en donnant l'entreprise à un seul homme, qui remettrait le chemin au syndicat, aussitôt qu'il serait construit. Mais on croit que M. Chapleau ne permettra pas, s'il peut l'empêcher, un tel arrangement.

La fromagerie de Gore de Chatham Ont., dans 151 jours de travail, a fabriqué 45,810 livres de fromage en employant 450,331 livres de lait. Le fromage a réalisé une moyenne de 10 centins et demi la livre, ce qui, après avoir payé les dépenses, et reporté à l'année prochaine une somme de \$100, a donné un profit de \$3,201.24, qui a été distribué aux patrons de l'établissement. Tous les intéressés se déclarent entièrement satisfaits.

Le syndicat du Pacifique a, paraît-il, l'intention de construire ses usines à la place Carleton, à Ottawa. M. Archer Baker, surintendant en chef de la division Est du chemin, et M. Cram ont eu une entrevue et M. Baker a dit que, si le conseil accordait une exemption de taxes, les usines, seraient placées à la place Carleton. Le conseil s'est réuni et a accepté cette offre. On parle de transporter aussi à la place Carleton les usines de Brockville et Prescott.

Le 6 de janvier, un nommé Paul Gendreau, détonu dans l'asile des aliénés de Beauport, a frappé un autre patient de cet institution nommé Elzéar Roy, avec un crachoir et ce dernier est mort des suites de cette blessure.

Gendreau est aujourd'hui au cachot, mais il ne comprend pas la gravité de son crime.

Ces deux hommes n'étaient pas considérés comme des fous dangereux.

Pendant la saison dernière, il a été pris 150,000 quintaux de morue sur la rive nord et la rive sud du golfe St. Laurent. Cela comprend les comtés de Gaspé et Bonaventure et la rive nord du St. Laurent depuis Natashquan jusqu'à la rivière Moisie.

Le nombre de bateaux employés à cette pêche a été de 1,200.

Il est question d'établir une manufacture d'huile de foie de morue. On ne voit pas pourquoi cette manufacture ne prospérerait pas aussi bien qu'en Norvège.

Le Nord ne nous étant pas parvenu la semaine dernière, nous n'avons pu faire mention des améliorations qu'on lui a fait subir récemment. Ainsi, cette feuille a maintenant huit pages, au lieu de quatre. Nous félicitons sincèrement notre confrère de l'énergie qui le distingue et qui le fait triompher de tous les obstacles.

Le Nord, on le sait a entrepris une mission, des plus patriotiques, celle de faire connaître les immenses ressources de la vallée de l'Outaouais; aussi les services qu'il rend à la cause vitale de la colonisation dans cette province sont-ils de ceux qui ne sauraient être trop appréciés.

Le Nord est dans cette province ce qu'est le Manitoba dans le Nord-Ouest. Son rédacteur M. G. A. Nantel est un de nos bons écrivains; et ses articles, empreints du plus chaud patriotisme, sont toujours des plus intéressants.

Nous souhaitons longue vie et prospérité à notre confrère; puisse-t-il recevoir un encouragement qui lui permette de continuer longtemps en core à servir les intérêts de la classe agricole de cette province.

**Exécution de Moreau**

Ce matin (vendredi), à huit heures et demie, au lieu, à Rimouski, l'exécution de Moreau, condamné à mort pour avoir assassiné sa femme. Le condamné a gravi les degrés de l'échafaud d'un pas ferme, s'est agenouillé et s'est relevé sans l'aide de personne. Il n'a rien dit au sujet de son crime. Il pria constamment. Il est tombé d'une hauteur de neuf pieds, et la mort a été instantanée. Il a eu le cou rompu et la tête presque complètement séparée du tronc, et le sang jaillissait abondamment. Deux minutes après l'exécution, le corps a été détaché de la potence. Moreau n'a rien dit au sujet de son prétendu complice.

**Disparition à Ste. Julie.**

Nous donnons ici la substance des dépositions qui ont été données mercredi à l'enquête, sur la disparition de Caroline Gauthier :

Auguste Lussier, cultivateur, de Ste Julie, dit :

Je demeure voisin de mon père. Je suis le neveu de Caroline Gauthier. Je suis celui

chez lequel Caroline Gauthier avait dit qu'elle irait coucher ce soir, c'est-à-dire le mercredi soir.

Mardi matin, le 18 octobre, Caroline Gauthier est arrêtée chez moi et a dit qu'elle s'en allait prendre F. X. Pariseau pour aller à Varennes. Le lendemain matin en revenant de Varennes elle est arrêtée chez nous, nous a dit qu'elle avait reçu son argent et qu'elle était bien contente; c'est la dernière fois que je l'ai vue. Je jure positivement que Caroline Gauthier n'est pas venue coucher chez moi le 19 octobre.

Moise Pariseau de Ste Julie dit :  
Le 19 octobre dernier, Alphonse Williams est venu me prendre chez moi. Nous sommes allés au village où nous avons pris plusieurs verres de Whiskey. Je suis revenu avec lui le soir jusque chez mon père où il m'a laissé. Nous étions tous les deux en boisson, mais il était plus ivre que moi. Il ne m'a pas parlé de Caroline Gauthier, mais je sais qu'on disait qu'il allait la voir. Il ne m'a pas dit qu'il se proposait d'aller à St. Marc acheter un cheval le lendemain. Je n'ai jamais parlé avec lui de la disparition de Caroline Gauthier.

Louis Charlebois dit :  
Je demeure dans le rang des 27, paroisse de Ste Julie, où demeurait Caroline Gauthier. Je me rappelle que mercredi le 19 octobre, sur le soir, j'ai vu passer Caroline Gauthier devant chez moi. Elle allait du côté de chez elle. Elle demeurait à une cinquantaine d'arpents de chez moi. Il faisait beau lorsqu'elle a passé. Je l'ai bien reconnue. Je lui ai dit : " Tu es bien pressée."

Elle m'a répondu que oui : Elle ne portait pas de paquet ce soir-là.

Casimir Auel dit : Le 18 octobre dernier j'ai veillé chez F. X. Dalpé dit Pariseau, avec sa femme, ses deux filles, son garçon, Moise Pariseau, Alphonse Williams et Caroline Gauthier. Caroline Gauthier a dit pendant la soirée qu'elle avait reçu son argent. Je sais qu'elle a couché chez F. X. Pariseau ce soir-là. Alphonse Williams et moi sommes partis seuls à onze heures du soir; de chez F. X. Pariseau à aller chez mon père il y a environ trente arpents. Alphonse Williams demeure à trois arpents de chez nous. Williams m'a quitté près de la maison de mon père. Je l'ai revu le lendemain après-midi vers une heure. Il allait du côté du village. Je l'ai revu le 23 octobre chez Louis Messier notre voisin.

Il m'a dit qu'il avait acheté un cheval et qu'il venait de l'échanger avec son frère Philippe. Le lendemain à quatre heures je suis parti avec William pour aller à St-Bruno. Nous avons passé la nuit chez Chaput. J'ai appris la disparition de Caroline Gauthier le 23. Williams n'avait pas un sou lorsqu'il est allé à St-Bruno avec moi. Williams avait travaillé une couple de jours dans le mois de septembre chez un nommé Riendeau.

A part de quelques jours que Williams a travaillé durant l'automne dernier il ne faisait rien. C'était son père qui le nourrissait. J'ai passé la journée du 19 octobre à bucher dans le bois de mon père à 10 arpents de la maison.

Je ne connais pas les moyens qu'avait Williams pour acheter un cheval. Je ne lui ai pas demandé.

Quand F. X. Pariseau m'a dit le 23 octobre que Caroline Gauthier avait disparu, je lui ai répondu que cela ne me regardait pas. Depuis la disparition de Caroline Gauthier, je n'en ai jamais parlé et personne ne m'en a parlé.

François Williams, père d'Alphonse Williams, dit qu'il n'est pas certain si son fils a couché chez lui le 19. Il a dû entrer très tard pour se coucher. Il a entendu du bruit pendant la nuit et il a cru que c'était Alphonse Williams qui rentrait.

**UN MEURTRE.**

Un certain soir du mois de juillet de 1880, trois jeunes gens et deux jeunes filles passèrent une partie de la nuit dans une maison mal famée de l'Avenue Colborne. On but beaucoup et une querelle suivit ses nombreuses libations. Une des filles voulut intervenir et ordonna aux hommes de sortir. Les misérables se ruèrent sur la malheureuse et la terrassèrent. Ils ne sortirent de la maison qu'après avoir roué de coups leur victime, étendue inanimée sur le planché. La pauvre fille expira quelques minutes après le départ de ces brutes. On ne connaît pas le verdict qui fut rendu, lors de l'enquête et le mystère de la mort de cette fille n'a jamais été révélé.

Dernièrement un officier de police, qui avait toujours eu des soupçons sur cette affaire, apprit de la compagnie de la défunte, présente à la perpétration du crime, les détails du meurtre, détails qu'elle avait tenus

cachés, de crainte de tomber entre les mains des trois bandits. Hier après-midi, accompagnée de l'officier, la révélatrice s'est rendue au bureau du magistrat et a donné sa déposition contre les meurtriers. Deux de ces derniers se trouvent présentement au pénitencier de Saint Vincent de Paul. La police est à la recherche du troisième. D'autres dépositions, corroborant celle que vient de donner la compagne de la défunte, doivent être prises aujourd'hui.

**La fille électrique qui vit encore.**

On lit dans l'*Advertiser*, de London, Ontario :

" Il y a maintenant environ trois ans que l'*Advertiser* a publié l'histoire de la fille électrique dans le canton de Romney. L'histoire a fait presque le tour de la presse, et aujourd'hui les circonstances la remettent sur le tapis. En peu de mots disons que cette fille était tellement chargée d'électricité qu'elle ne pouvait manier aucun article en acier. Elle était une véritable machine magnétique et les aiguilles, les couteaux, etc., s'attachaient à toute sa personne. Cette relation avait provoqué beaucoup de curiosité et plusieurs personnes allaient visiter cette jeune fille.

" Récemment elle tomba malade, et les médecins de l'endroit furent appelés. Elle leur décrit les sensations particulières qu'elle éprouvait. Dans les jointures d'un de ses genoux elle ressentait de vives douleurs, qui parfois la faisaient crier, comme si une batterie fonctionnait et lui donnait des chocs intermittents.

Le genou commença à enfler et la douleur se répandit dans d'autres parties de son corps advenant généralement permanente dans les articulations. Tout ce que les médecins pouvaient faire valait peu de choses. Parfois elle obtenait un léger soulagement, mais dans un temps humide ou nuageux, les douleurs redoublaient d'intensité. Finalement quand les médecins eurent abandonné leur traitement, la regardant simplement comme une merveille physiologique, un voyageur s'arrêta un jour dans la maison. Pendant qu'il prenait son repas, on lui parla de la chose et il demanda la permission de voir cette fille. Il avait été soldat dans l'armée de Crimée et en travaillant dans les tranchées autour de Saint Pétersbourg, il avait contracté un rhumatisme du caractère le plus sérieux, et remarquant que les symptômes chez la fille étaient semblables à ceux qui s'étaient déclarés chez lui, il affirma qu'elle souffrait d'un rhumatisme.

" Les parents en furent remplis de joie, mais ils s'affligèrent de nouveau en se rappelant, que les médecins avaient déclaré qu'ils ne pouvaient rien faire pour elle. " Pourquoi, dit le voyageur, allez-vous ennuier les médecins pour un rhumatisme ? Ayez une bouteille de l'huile Saint Jacob. Elle m'a guéri et guérira tous les cas quelconques. Je connais beaucoup de vieux soldats qui ont été guéris de rhumatismes chroniques par l'usage de l'huile Saint-Jacob."

" Le conseil fut suivi, et la prétendue fille électrique est aujourd'hui prête à ajouter son témoignage aux milliers d'autres qui témoignent de l'efficacité du grand remède allemand."

A l'éditeur de l'*Advertiser*, de London :

" Cher monsieur, " Comme vous m'avez donné beaucoup de notoriété en m'appelant la fille électrique dans vos articles, j'ai cru que je ferais bien de vous exposer ma situation :

(Ici elle raconte ce qui est résumé sommairement plus haut.)

" Mes parents achetèrent une bouteille de l'huile St. Jacob, et c'est à ce remède que je dois aujourd'hui de pouvoir marcher sans douleur, et toutes les enflures des articulations ont disparu.

" Votre etc., " SUZAN J. HOFFMAN."

**Accident de chemin de fer.**

Le convoi des voyageurs de Tarrytown est venu en collision, vendredi soir, avec un train spécial de New-York, parti d'Albany, à 2.40 après-midi. Deux wagons ont pris feu par un poêle qui a été renversé et plusieurs personnes ont été blessées. On a retiré quatre cadavres. L'arrière du train spécial se composait de deux chars salons remplis de membres de la législature, et l'on dit que six personnes ont été tuées, et que le sénateur Wagner est parmi les morts. Le capitaine Yule a télégraphié les dé-

taux suivants sur cet accident, aux quartiers-généraux de la police :

L'accident est arrivé à 7 heures et quart. Les chars-salons en arrière du train spécial ont été mis en pièces et ont été incendiés, et plusieurs personnes ont perdu la vie, entre autres un jeune homme du nom de Park Valentine, marié depuis mercredi dernier et qui se rendait en Floride avec son épouse, en voyage de noces. Les blessés sont au nombre d'une quarantaine. Il y avait au moins 500 passagers. L'horreur de la situation a été augmentée par le spectacle de deux wagons de l'arrière qui ont pris en et où quelques-uns des occupants ont été rôtis, à la rue de la population du voisinage. On a vu deux femmes se tenant enlacées et prisonnières entre la charpente de l'un des wagons et la locomotive qui a fait la collision. Bientôt les flammes les ont enveloppées.

L'express Western de Chicago à New-York arriva à Albany, 23 minutes en retard. On y ajouta 15 autres wagons dont 3 wagons salons, pour les hommes les plus marquants des deux partis politiques et plusieurs membres de la presse. Le train arriva à la jonction de Spuyten Duyvel, à 7 heures, et il fallut arrêter un instant pour faire refroidir un essieu qui s'enflammait. Le conducteur exécuta mal l'ordre qu'il avait reçu de signaler le train spécial de Tarrytown, lequel allait à une vitesse de 25 mille à l'heure et en tournant la courbe au sortir de la coupe dite Cullins, frappa le char palais appelé *Idlewild*, où il y avait 12 voyageurs.

La locomotive entra dans le wagon avec tant de force que l'*Idlewild* pénétra dans l'autre wagon *Empire*, à tel point qu'on jugea nécessaire de le couper à la scie et le poêle et les lampes renversés mirent le feu aux boiseries.

Les voyageurs étaient pressés entre les sièges et les parois latérales des wagons pendant que les flammes les enveloppaient. Sur les 12 passagers du *Idlewild*, 9 sont morts et deux ont été blessés mortellement.

—Journal de Québec.

## CHRONIQUE LOCALE.

**Accident.**—Hier soir, vers six heures, un cheval a renversé une dame et un jeune homme, aux coins des rues Craig et St. Lambert. Pas de blessures sérieuses.

—John Campbell a été renversé par un sleigh, sur la rue Bonaventure et a eu la cuisse droite fracturée.

**Il y en a encore.**—Ne croyez pas que parce que l'hiver est avancé, qu'il ne nous en reste plus, au contraire, nous avons en mains un bel assortiment de pelleteris et c'est à présent que nous vendons à bon marché, chez Dubuc, Desautels et Cie., 217 rue Notre-Dame, là où le gros chien est à la porte.

**Le veur à un Canadien.**—M. A. E. Doucet, élève gradué du collège militaire de Kingston, et fils de feu Théod. Doucet, s'est vu offrir la position d'aide-de-camp à Son Excellence le Gouverneur-Général du Canada pour la session, mais son emploi comme ingénieur civil sur le chemin de fer du Pacifique, le met dans l'impossibilité d'accepter cet honneur.

**Amoureux foucés.**—Samedi soir, vers six heures, il y a eu un combat en règle entre deux messieurs dans la salle de nouvelles de l'hôtel Richelieu. Les combattants étaient un habitué de l'hôtel et un des commis. La querelle entre ces messieurs est attribuable à la même cause qui a perdu Troie. Tous deux brûlaient d'une flamme passagère pour une des actrices du théâtre Royal.

**Mort subite.**—Vendredi matin, madame, Buchanan, de la rue du Fort, appela sa servante deux ou trois fois et ne reçut aucune réponse. Alarmée de ce silence, elle alla chercher la police. Le sergent et un sous-constable se rendirent à la demeure de madame Buchanan, et ouvrirent la chambre de Fanny Murphy, qu'ils trouvèrent étendue, la tête sur le plancher et les pieds sur le lit. On a constaté qu'elle devait être morte depuis deux ou trois heures. La défunte était âgée de soixante-trois ans et au service de la maison depuis un mois. M. le coroner Jones a tenu une enquête.

**Court de mots.**—Il n'est point de mots capables de rendre le plaisir que j'éprouve. Les plus savants médecins ont déclaré mon rhumatisme incurable. Les meilleurs spécifiques, que j'ai pris en grande quantité, ont été impuissants à me guérir, à diminuer même l'intensité de mes souffrances, qui m'ont souvent retenu au lit, pendant trois

mois. Il y a une semaine, j'ai souffert d'un rhumatisme aigu au genou. En quelques heures le genou m'a enflé considérablement et j'ai été dans l'impossibilité de marcher. Il ne me restait plus qu'à me résigner à passer encore un mois au lit, dans d'atroces souffrances. Heureusement, j'ai entendu parlé des merveilleux effets de l'Huile Saint-Jacob. Je m'en suis procuré immédiatement et je ne sens plus aucune douleur dans le genou, ni dans le bras, ni dans l'épaule. Je ne puis, comme je l'ai dit déjà, trouver de mots pour exprimer ma joie de me voir guéri de ce rci des rhumatismes.

CHS. S. STRICKLAND, Boston,  
9 Boylston Place et 156 Harrison Avenue.

**Statistique vitale.**—La statistique vitale pour 1881 vient d'être complétée.

Pendant cette année, on a enregistré 3,849 décès. Les différentes maladies ont fait le nombre de victimes suivant : variole, 5 ; diphthérie, 164 ; fièvre typhoïde, 95 ; dysenterie, 34 ; diarrhée, 288 ; choléra des enfants, 161 ; dentition, 84 ; consommation, 386 ; bronchite, 137 ; pneumonie, 154 ; autres maladies du système respiratoire, 119.

On voit que la moitié des décès ont été causés par les maladies du système respiratoire, mais on a constaté avec plaisir que la variole n'a pas fait ses ravages ordinaires.

On a compté 1391 enfants au-dessous d'un an, chiffre réellement extraordinaire ; 760 au-dessous de 5 ans et 135 de 5 à 10 ans.

Il est décédé 197 personnes âgées de 60 à 70 ans ; 189 de 70 à 80 ans ; 138 de 80 à 90 ans, et 17 de 90 à 100.

**Accidents.**—Samedi après-midi, cinquante chars de fret, du Grand Tronc, arrivaient de l'ouest à l'embranchement des Tanneries quand, au détour, un engin de la compagnie, nouveau modèle, descendant sur les rails du chemin de Lachine, heurta les quatre derniers chars de ce train. Chacun allait à vitesse modérée, ce qui n'empêcha pas trois chars d'être démolis et la voie d'être notablement détériorée. L'un des conducteurs de la locomotive, Chs Pickering, se lança sur la voie, avant le choc et s'infligea de sérieuses blessures. On le transporta à Saint-Henri, où il reçut les soins du Dr Lachapelle. L'accident parut au prime abord plus sérieux que de fait et le blessé en sera quitte pour quelques jours de réclusion.



## LE GRAND REMÈDE ALLEMAND POUR RHUMATISME,

La Névralgie, Sciaticque, Lumbago, le Mal de Reins, Douleurs de l'Estomac, la Goutte, l'Esquinancie, Inflammation du Gosier, Enflures et Foulures, Brûlures, Echaudements, Douleurs générale du Corps, et pour le Mal de Dents, d'Oreilles, pour Pieds et Oreilles Glacés, et pour toutes autres Douleurs et Maux.

Aucune préparation sur la terre est égale à l'Huile St. Jacob comme remède externe sain, certain, simple et bon marché. L'essai coûte peu, seulement la petite somme de 50 cents, et tous ceux souffrants de douleurs peuvent avoir une preuve positif du mérite que cette médecine réclame.

Les directions sont publiées dans onze langues différentes.

Vendue Par Tous Les Droguistes Et Commerçants De Médecines.

A. VOGELER & CIE.,  
Baltimore, Md., U. S. A.

## MARIAGE.

—GRUNDLER-DORÉ.—En cette ville, le 16 du courant, à l'église Notre-Dame, par M l'abbé Giban : Delle Virginie Doré, seconde fille de M. Moïse Doré, Ecr., marchand de bois à Augusto Grundler, Ecr., marchand-tailleur et ex-Zouavo Pontifical.

## DECES.

En cette ville, le 13 du courant, à l'âge de 28 ans, M. Moïse Esimaire Picard.

## COMMERCE.

### PRIX DE DETAIL DU MARCHÉ DE MONTREAL.

DIVERS.	
Sucre d'érable, à la livre	0 07 à 0 10
Sirup d'érable, au gallon	0 80 à 1 00
Miel, à la livre	0 12 à 0 15
Œufs frais, à la douzaine	0 20 à 0 22
Haddock, à la livre	0 06 à 0 07
Poisson frais	0 08 à 0 10
Saindoux, au seau	0 00 à 0 00
Saindoux, par livre	0 15 à 0 18
Peaux, à la livre	0 00 à 0 00

GIBIERS.	
Canards au couple	0 55 à 0 75
do noir, do	0 70 à 0 75
Pleviers, par douzaine	0 00 à 0 00
Bécasses, au couple	0 00 à 0 00
Pigeons domestiques, au couple	0 15 à 0 20
Perdrix, au couple	0 00 à 0 00
Tourtes, à la douzaine	0 00 à 0 00
Lièvres	0 00 à 0 00

VIANDES.	
Bœuf, à la livre [steak]	0 10 à 0 12
Do à la soupe	0 00 à 0 13
Bœuf salé	0 00 à 0 05
Jambon à la livre	0 12 à 0 13
Lard, do	0 10 à 0 19
Mouton, do	0 08 à 0 12
Agneau, au quartier	0 00 à 0 05
Veau à la livre	0 00 à 0 00
Lard frais, par 100 lbs.	0 00 à 0 00
Bœuf par 100 livres	0 00 à 0 00
Saindoux à la livre	0 14 à 0 10

FARINE.	
Farine de blé, de la campagne, par 100 lbs	3 50 à 3 75
Farine d'avoine	2 50 à 2 60
Farine de blé-d'inde	1 70 à 1 80
Sarrasin	0 00 à

LÉGUMES.	
Pommes nouvelles, au baril	1 50 à 3 50
Patates, au sac	0 65 à 0 75
Fèves, par minot	1 10 à 1 12
Navets jaunes par brl	0 00 à 0 00
Oignons rouges par brl	5 00 à 6 50
Do blanc par minot	2 50 à 0 00
Carottes do	0 30 à 0 35
Betteraves do	0 40 à 0 75
Choux par doz	0 60 à 0 80
Oignons par tresse	0 00 à 0 00
Orange par caisse	5 00 à 8 50
Citron do	9 00 à 0 00
Raisin de Malaga par petit baril	0 00 à 0 00
Radis, par douzaine de paquets	0 00 à 0 00
Concombres, par doz	0 00 à 0 00

LAITIÈRE.	
Beurre frais, à la livre	\$ c. \$ c.
Beurre salé do	0 25 à 0 30
Fromage do	0 18 à 0 22
Fromage do	0 15 à 0 18

GRAINS.	
Blé, par minot	1 30 à 1 41
Pois, do	0 80 à 0 92
Orge, do	0 70 à 0 95
Avoine, do	0 00 à 0 00
Sarrasin, do	1 25 à 1 40
Lin, do	0 00 à 0 00
Mil, do	1 50 à 1 60
Blé-d'Inde do	0 00 à 0 80
Avoine à la poche	1 00 à 1 10
Fèves	1 70 à 2 20
Son par 100 livres	0 90 à 1 00
Moulée	1 15 à 1 40
Son	0 00 à 0 00

VOLAILLES.	
Dindes, à la livre	0 83 à 0 10
Dindes (vieux) au couple	1 50 à 1 80
Dindes (jeunes) do	1 25 à 1 50
Oies, do	1 25 à 1 50
Oies à la livre	0 00 à 0 00
Canards à la livre	0 00 à 0 00
Canards, au couple	0 60 à 0 75
Poules au couple	0 70 à 0 80
Poulets à la livre	0 10 à 0 11
Poulets du printemps par couple	0 30 à 0 60

Corrigé tous les mardis et vendredis par  
**P. POULIN & CIE.,**  
Commerçant,  
Etal No. 4 et 5 Marché Bonsecours

### MARCHÉ EAUX BESTIAUX.

Corrigé tous les Mardis et Vendredis par le Clerc du Marché Viger.

Bœuf, 1re qualité, par 100 lbs.	\$ 4 50 à \$ 5 50
Bœuf, 2me qualité	0 00 à 4 50
Vaches à lait	25 00 à 45 00
Vaches extra	45 00 à 60 00
Veaux, 1re qualité	0 00 à 0 00
Veaux, 2me qualité	0 00 à 0 00
Veaux, 3me qualité	0 00 à 0 00
Moutons, 1re qualité	7 00 à 8 00
Moutons, 2me qualité	5 00 à 6 00
Agneaux, 1re qualité	5 00 à 5 50
Agneaux, 2me qualité	2 50 à 3 50
Cochons, 1re qualité	7 50 à 8 00
Cochons, 2me qualité	6 50 à 7 00

Foin et Paille	
Foin, 1re qualité, par 100 bottes.	7 00 à 8 00
Foin, 2me qualité	5 00 à 6 00
Paille, 1re qualité	3 00 à 4 00
Paille, 2me qualité	2 00 à 3 00

## MAISON BEAUCHEMIN & VALOIS

LIBRAIRIE, PAPETERIE,  
IMPRIMERIE, RELIURE.

256 et 258, rue St-Paul, et 20,  
rue St-Gabriel, Montréal.

On trouvera à cet établissement l'assortiment le plus complet de Livres et Fournitures d'écoles— Livres de Frères— Livres de Récompense— Livres de Théologie, d'Histoire, de Littérature, de Droit, de Médecine, etc.— Livres Blancs de tous genres constamment en magasin et faits à ordre sous quelques jours d'avis.— Livres pour les Bureaux d'enregistrement— Imagerie— Cachets de communication— Chaplets— Médailles— Statuettes, etc.— Tapiserie— Cartes à jouer, etc., etc.

MM. B. & V. se chargent d'Impressions de toutes sortes : Livres, Brochures, Programmes, Factums, Palmarès, Circulaires, Lettres funéraires, Cartes d'affaires, Cartes de Visite, etc.; le tout exécuté dans les derniers goûts et à bas prix.

Reliures de toute espèce faites avec élégance et solidité et à bon marché.

## Librairie Payette & Bourgeault

250, RUE ST. PAUL, MONTRÉAL.

### NOUVELLE PUBLICATION :

"LE PETIT ARSENAL DU CATHOLICISME," ou "Traité Élémentaire de Controverse," par A. MAILLOUX, V.G., in-12, 464 pages, cart. Prix, 50c.

### APPROBATIONS :

Nous soussigné, ayant fait examiner un manuscrit intitulé : "Le Petit Arsenal du Catholique," ou "Traité Élémentaire de Controverse par un Catholique Romain," et ayant jugé qu'il peut être utile aux fidèles de ce Diocèse, en permettons l'impression et en recommandons la lecture à nos Diocésains.

† E. A., Arch. de Québec.

Québec, 19 mars 1872.

Voici ce que Mgr. l'Archevêque Taschereau écrivait, à la date du 15 février 1872, sur cet ouvrage important :

"L'arsenal m'a beaucoup plu, et je pense qu'il fera un grand bien. J'en ai examiné plusieurs chapitres importants, et ils m'ont paru tout à fait orthodoxes et bien solidement appuyés."

Lors de l'envoi de l'approbation du "Petit Arsenal," Mgr. l'Archevêque écrivait : "Je vous envoie ci-incluse l'approbation de votre "Petit Arsenal," auquel je souhaite une intime corde tout le succès possible." 22 mai 1880. 1—

CANADA PROVINCES QUÉBEC, COUR SUPÉRIEUR District de Montréal.)

Dame Sophie Ethier, de la cité et du district de Montréal, épouse de Louis N. Vadeboncoeur, commis du même lieu dûment autorisée à ester en justice,

Demanderesse,

vs

Le dit Louis N. Vadeboncoeur, du même lieu.

Défendeur.

Une action en séparation de biens a été ce jour intentée.

L. C. PELLETIER,

Procureur de la Demanderesse.

Montréal, 26 octobre 1881. 25—kb1

## "LA FEUILLE D'ERABLE"

EDITION HEBDOMADAIRE DU

"COURRIER DE MONTREAL"

ABONNEMENT :

Un An ..... \$1.00  
Six Mois ..... 0.50

Payable d'avance.  
(Frais de port payés par l'Éditeur.)

ANNONCES :

25 cts. par ligne pour chaque insertion.

L. D. DUVERNAVY,

ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE,

Bureau du COURRIER DE MONTREAL,  
8, rue St. Gabriel,